

Maladie de Lyme, quand les tiques attaquent...



Après une promenade en pleine nature et particulièrement en forêt, il est important de rechercher les tiques accrochées à votre peau. En effet, si celles-ci sont infectées par une bactérie appelée *Borrelia*, vous pouvez être contaminé(e) et présenter la maladie de Lyme.

Que faire en cas de morsure de tique ?



Scannez-moi

C'EST QUOI LA MALADIE DE LYME ?

Une piqûre de tique, de façon générale, peut entraîner une réaction : un bouton rouge et qui démange. La lésion fait moins de 5 cm et elle disparaît en deux à trois jours. Pour que cette morsure résulte en une maladie de Lyme, il faut que la tique ait été infectée par la bactérie *Borrelia*. Le nombre de cas de maladie de Lyme est en faible hausse en France depuis quelques années ; les causes de cette hausse ne sont pas encore connues.

La maladie de Lyme est plus fréquente chez les gens qui sont le plus souvent à l'extérieur et dans la nature, pour des raisons professionnelles ou de loisir : des hommes, plutôt d'âge mûr (entre 45 et 64 ans). Elle est aussi plus fréquente quand la tique est restée en place plus de 36 heures ; le risque est faible quand on retire les parasites dans les 24 heures après leur arrivée. C'est pourquoi on conseille toujours de bien vérifier que l'on n'a pas attrapé de tiques après toute ballade en nature...



REPÉRER UNE MALADIE DE LYME

Dans la majorité des cas, la maladie de Lyme se manifeste par un érythème migrant. Entre trois jours et un mois (la plupart du temps une à deux semaines) après la piqûre, on observe une lésion rouge qui s'étend à partir de la blessure d'origine. Parfois on parle d'un cercle tout rouge, parfois le centre reprend une couleur normale.

En tout, la lésion peut mesurer plus de 30 centimètres. Certains patients ressentent des douleurs ou des brûlures, mais ce n'est pas toujours le cas.

DES MANIFESTATIONS DIVERSES DE LA MALADIE DE LYME

Ces signes plus tardifs sont nombreux et variés ; ils dépendent de la zone du corps que la bactérie aura contaminée.

- Le lymphocytome (1 à 3% des patients) : c'est un nodule bénin, rouge ou violet, qui peut mesurer entre 1 et 5 centimètres de diamètre. Il peut durer plusieurs mois.
- Les atteintes neurologiques (3 à 15% des patients en l'absence de traitement) : paralysie du nerf facial, douleur, parésie (perte de la motricité d'une ou plusieurs zones du corps), maux de tête.
- Les atteintes cardiaques (1 à 5% des patients) : l'influx électrique qui permet au cœur de battre correctement ne se fait plus correctement.
- Les troubles des articulations : une arthrite liée à la maladie de Lyme peut apparaître des années après la

morsure de tique. Elle touche une ou peu d'articulations, le plus souvent de grosses articulations comme les genoux. Dans moins de 10% des cas, cette arthrite résiste au traitement.

- L'acrodermatite chronique atrophiante (moins de 5% des patients) : elle touche surtout les femmes et peut apparaître jusqu'à 10 ans après l'infection. Des lésions rouges apparaissent, puis la peau s'atrophie et devient fine. Les patients souffrent aussi souvent de fortes douleurs.
- La neuroborréliose tardive (moins de 5% des atteintes neurologiques) se manifeste par des atteintes des muscles qui progressent lentement.

Précisons que toutes ces atteintes sont liées à une maladie de Lyme qui ne serait pas traitée. Les antibiotiques délivrés au moment du diagnostic permettent normalement d'éviter ces complications, ou de les guérir si la maladie n'a pas été détectée avant leur apparition.

LE SYNDROME POST-LYME

À l'heure actuelle, certains patients demandent à ce que l'on reconnaisse l'existence d'une forme chronique de la maladie de Lyme, ou d'un syndrome « post-Lyme », dans lequel certains symptômes persisteraient même après un traitement.

Plusieurs études ont été menées sur le sujet et selon les autorités sanitaires, elles ne permettent pour l'instant pas de prouver l'existence de ce syndrome, et encore moins l'intérêt de donner des antibiotiques de façon prolongée, ou à forte dose, pour les contrer.

